

Pizz'Cyclables 2023

Conditions générales de participation

Article 1 : Dispositions générales

Les présentes conditions générales de participation sont relatives aux événements Pizz'Cyclables, et ont pour but de définir les relations contractuelles entre les organisateurs des événements et ses participant·es.

Les présentes conditions générales ne remettent pas en question la confiance que nous avons en nos client·es, mais servent à encadrer les différentes manières de traiter les événements que nous organisons et à en assurer la gestion, dans les meilleures conditions, pour chacune des parties.

Article 2 : Objet

Les conditions générales décrites ci-dessous ont pour objet de définir les droits et obligations entre :

Pizz'Cyclables, l'Organisateur, et

Le/la Participant·e, toute personne physique participant à un ou plusieurs événements Pizz'Cyclables par l'intermédiaire d'un billet acheté selon les modalités définies par l'article 5 des présentes conditions générales.

Les présentes conditions générales prévaudront sur toute disposition et condition contraire pouvant figurer sur les commandes ou tout autre document émanant du/de la Participant·e.

Les présentes conditions générales figurent dans les informations que Pizz'Cyclables fournit au/à la Participant·e. Ces conditions générales sont donc réputées être admises, sans réserve, par le/la Participant·e et présumées être connues par toute personne ayant acheté un billet pour un événement Pizz'Cyclables.

Article 3 : Obligation de l'Organisateur

L'Organisateur s'engage à mettre en place tous les moyens nécessaires au déroulement des événements, notamment :

- Les demandes d'autorisation auprès de la Ville de Lausanne
- L'établissement d'un parcours à vélo adapté à tout·e participant·e
- La fourniture et la préparation de la nourriture et des boissons
- L'encadrement général des événements

De plus, l'Organisateur s'engage à fournir au/à la Participant-e toutes les informations pratiques dont il peut avoir besoin pour prendre part aux événements, ceci par le biais des canaux de communication en sa possession (e-mail, téléphone, etc.).

Article 4: Obligation du/de la Participant-e

Le/la Participant-e s'engage à :

- Respecter scrupuleusement les consignes de conduite en sécurité transmises par l'Organisateur en début d'événement et tout au long du parcours
- S'assurer du bon état de fonctionnement de son vélo
- S'assurer des deux points précédents aussi pour les mineurs qui seraient sous sa responsabilité

Article 5 : Billets

Les billets peuvent être achetés uniquement via le lien suivant : www.prodactive.ch/pizz

La réservation et le paiement des billets doivent être effectués au minimum 24h avant le début de l'événement.

Chaque billet acheté donne droit, pour l'édition pour laquelle il a été acheté, à :

- Une balade à vélo guidée, en peloton, à travers la ville de Lausanne, avec un parcours et un point d'arrivée qui peuvent changer d'une édition à l'autre
- La dégustation de pizzas à volonté. Les pizzas sont préparées minute par un pizzaiolo professionnel sur place
- Une boisson non alcoolisée

Article 6 : Tarifs

Le tarifs standards 2023 sont les suivants:

- Adultes : 35 CHF
- Enfants (de 6 à 12 ans) : 15 CHF
- Enfants (< 6 ans) : 5 CHF

L'Organisateur propose un tarif préférentiel destiné aux familles avec plusieurs enfants, selon les modalités suivantes: à partir du deuxième enfant, la participation de tous les enfants supplémentaires est offerte. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier les documents d'identité des Participant-e-s, pour prévenir tout abus.

L'Organisateur propose aussi un tarif préférentiel aux Participant-e-s à plusieurs éditions, selon les modalités suivantes: dès que le/la Participant-e participe à 3 éditions durant la même année, il/elle bénéficie d'un rabais de 50% sur les éditions successives.

De plus, l'Organisateur se réserve le droit de proposer des tarifs "early-bird" pour les Participant-e-s qui achèteraient les billets dans un délai imparti. Concernant ce point, les informations publiées sur le site www.prodactive.ch/pizz feront foi.

Article 7: Modalités de paiement

Les modalités de paiement acceptées sont les suivantes :

- Virement bancaire
- Twint

Les détails (coordonnées bancaires, Twint) sont disponibles à l'adresse www.prodactive.ch/paiement

Le paiement est obligatoire au moment de l'achat du billet. Aucun paiement ne sera possible sur place.

Article 8 : Annulation et remboursements

En cas d'impossibilité absolue à participer, le/la Participant·e pourra prétendre à un remboursement selon les modalités suivantes :

- Jusqu'à 72 heures avant le début de l'événement: remboursement intégral
- Jusqu'à 24 heures avant le début de l'événement: remboursement partiel de 50%
- Moins de 24 heures avant le début de l'événement, ou no-show (absence sans avertissement): aucun remboursement

En cas de force majeure, d'un nombre insuffisant de participant·e·s (moins de 6 personnes) ou de très mauvaise météo, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement jusqu'à 24 heures avant. Dans ce cas, les billets achetés seront automatiquement reportés à l'événement suivant ou, sur demande, remboursés intégralement.

Article 9 : Utilisation des données personnelles et droits d'image

L'Organisateur s'engage à utiliser les données personnelles du/de la Participant·e uniquement dans le cadre de l'organisation pratique de l'événement et de promotion des futurs événements similaires. Le/la Participant·e peut à tout moment exiger de ne plus être contacté dans le futur par l'Organisateur.

Sauf requête contraire exprimée clairement, le/la Participant·e accepte d'être potentiellement pris·e en photo ou en vidéo pendant les événements. L'Organisateur se réserve le droit d'utiliser ces photos et vidéos à des fins promotionnelles, notamment sur les réseaux sociaux.

Article 10 : Dispositions finales

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident pendant les événements. Le/la Participant·e prend part à l'événement sous sa propre et entière responsabilité.

Pour tous domaines non couverts par les présentes Conditions Générales, les dispositions du Code Civil Suisse s'appliquent. En cas de litige, le for juridique est celui de Lausanne.